LE PLAN ASTRAL

L'ÉTAT DE TROUBLE

ET

L'Évolution posthume de l'Être humain

PAR

PAPUS

Président du Groupe Indépendant d'études ésotériques
Directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis*

Avec 10 Figures

PRIX : **50 centimes**

PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
29, RUE DE TRÉVISE, 29

1894

L'ÉTAT DE TROUBLE

ET

l'Évolution posthume de l'Être humain

826
93

La tradition kabbalistique détermine trois phases successives dans le phénomène de la mort et enseigne que la mort du corps physique, suivie de la dissolution de ses éléments, ne constitue que la première des étapes de l'évolution posthume de l'entité humaine.

Toutefois, aucun auteur contemporain n'a abordé, à notre connaissance du moins, l'analyse des faits qui s'étendent depuis le commencement de l'agonie jusqu'au moment où l'élémentaire est définitivement constitué. On se contente de dire que c'est là l'état de trouble et l'on ne va généralement pas plus loin.

Or cette question est d'une très grande importance à élucider, car elle permet des déductions capitales, d'une part au sujet de l'inhumation, de l'incinération

ou de l'embaumement du corps physique et, d'autre part, au sujet de la réaction de l'idéal de l'être humain sur l'avenir.

Nous allons donc nous efforcer d'exposer aussi clairement que possible cette question, telle, du moins, que nous la concevons ; mais nous n'avons pas la prétention d'avoir déterminé une définitive vérité, c'est au lecteur de voir si nos déductions sont vraiment rationnelles. Nous avons cependant la certitude qu'elles sont d'accord sur ce point avec la tradition ésotérique que peu d'écrivains contemporains connaissent.

ABRÉGÉ DE LA CONSTITUTION DE L'ÊTRE HUMAIN

A l'état d'incarnation, l'homme est formé d'une masse matérielle, animée par un principe spécial commun à toute la Nature, la Vie, et chargée de mettre l'homme véritable, l'esprit conscient, en relation avec le milieu matériel extérieur.

On sait toute l'importance attachée par l'occultisme à l'étude de ce principe intermédiaire entre le corps physique et l'Esprit, à ce principe que nous nommons, d'après Paracelse, *le corps astral*. On sait aussi que ce corps astral est doublement polarisé (comme tout principe intermédiaire) et qu'il préside à la marche du corps physique sous le nom de vie organique, mais qu'il se manifeste aussi à la conscience sous le nom d'être impulsif, d'homme mortel (Platon), d'inconscient inférieur (la Kabbale), d'impulsion réflexe psycho-physiologistes), etc., etc.

Dans le sommeil normal, dans le sommeil hypnotique et surtout dans le somnambulisme, c'est l'être impulsif seul qui agit, les réflexes sont tout-puissants et l'action directrice de l'esprit conscient est abolie par rupture de l'influx nerveux (1).

Le rôle du corps astral au point de vue purement organique n'est pas moins intéressant, et c'est lui qui va nous donner la clef du phénomène de la mort physique.

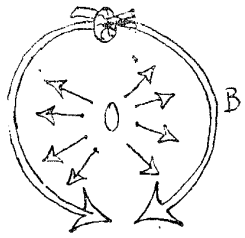
Les diverses cellules dont le groupement constitue le corps matériel n'occupent leur position hiérarchiquement déterminée que grâce à l'influence de ce corps astral. L'affinité spéciale de chacune de ces cellules, considérée isolément, la pousserait plutôt à fuir ce groupement, si le corps astral ne synthétisait, sous son influence prépondérante, toutes ces tendances individuelles anarchiques, ne dirigeait tous les efforts individuels en vue de l'harmonie collective que nous appelons la santé.

Représentons par une série de petites flèches centrifuges cette *tendance* originelle des cellules à l'individualisme et par deux grandes flèches à direction centripète cette propriété unificatrice et tonalisante du corps astral. Telle sera la représentation schématique de l'action du corps astral sur l'organisme matériel.

Mais ce corps astral a également une action sur l'esprit immortel. C'est grâce à l'existence de ce corps astral que l'esprit peut entrer en relation avec l'orga-

(1) Voy. *Magie pratique*, p. 60-74.

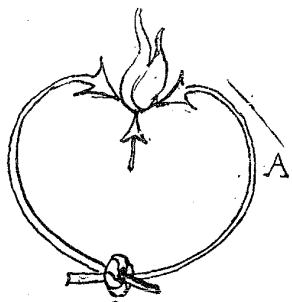
nisme et de là avec le monde matériel extérieur ; c'est grâce au corps astral que le rapport entre le MOI et le



1

NON-MOI peut s'établir. La *tendance* de l'esprit est également centrifuge, l'essence de cet esprit le porte à changer d'état ; mais le corps astral, au moyen de la force nerveuse, donne à l'esprit les instruments nécessaires à son séjour dans la matière organique.

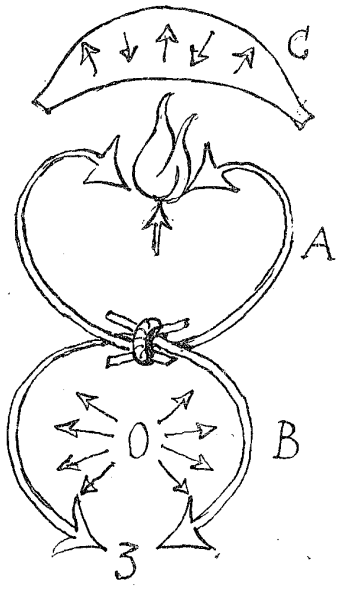
Pour représenter tout cela, nous figurerons l'esprit par une flamme dont la *tendance* est toujours de



2

monter et nous ajouterons une flèche indicatrice pour rendre encore l'image plus claire.

Deux flèches à direction centripète représenteront le rôle du corps astral par rapport à l'esprit. Nous obtenons ainsi une seconde figure schématique qui, ajoutée à la première, nous indique parfaitement le rôle double du corps astral dans l'homme incarné (A et B).



Mais, si nous voulons ne rien omettre, il ne faut pas oublier que l'homme peuple son atmosphère astrale de tout un monde d'idées vivantes dont l'ensemble constitue l'*idéal* de chacun de nous. Cet idéal pourra être très inférieur chez une brute à face humaine ; il pourra tendre au crime et à l'ivrognerie

comme il pourra être très supérieur : peu importe, il existe, il constitue l'atmosphère astrale, origine de la destinée, et jouera un rôle considérable dans l'évolution posthume de la monade humaine (fig. 3. C).

Mais nous n'avons pas conscience de cette atmosphère astrale ? me direz vous. Certainement, sauf par le remords ou le pressentiment, car elle constitue l'*inconscient supérieur*, le Soi de certains mystiques contemporains.

L'homme, le MOI, est placé entre deux inconscients. l'inconscient organique couronné par l'être impulsif, en bas, l'inconscient supérieur en haut. — Inutile de rappeler que ces mots de *bas* et de *haut* sont uniquement énoncés pour figurer plus facilement cet ordre de faits. Il n'y a pas de telles différenciations en astral.

Ainsi une volonté libre capable de porter les aspirations de la monade humaine vers les passions et la matière ou vers le sacrifice et l'Esprit, telle est, en résumé, la constitution de l'homme incarné.

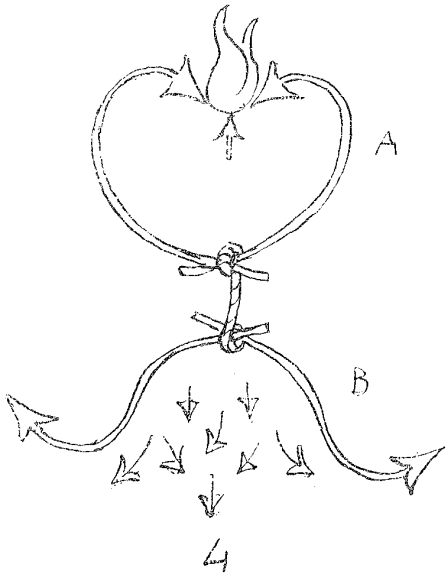
Voyons ce que deviennent ces éléments au moment de l'agonie.

DE L'AGONIE ET DE LA MORT DU CORPS PHYSIQUE

L'agonie commence au moment où la tension qui permettait au corps astral de dominer les impulsions individuelles des cellules organiques s'affaiblit.

À ce moment les deux modalités du corps astral se séparent, la modalité inférieure perd sa force de cohésion, et les cellules organiques, reprenant leur liberté individuelle, se séparent du centre général. C'est ce qui

constitue le phénomène de la décomposition du corps physique (fig. 4). Donc :



1° Séparation des deux modalités du corps astral ;

2° Lutte du corps physique et du corps astral, plus ou moins longue selon que l'individu est plus ou moins matérialisé : telles sont les deux premières phases de la mort.

Mais que se passe-t-il en haut ? Comment se comporte la modalité supérieure du corps astral, celle qui contient la mémoire des vulgaires détails de la vie, le principe des impulsions réflexes, celles que nous appe-

lons *l'être psychique impulsif* (l'homme mortel de Platon) ? Cet être psychique impulsif est lié à l'Esprit auquel il sert d'instrument de perception et de manifestation dans le monde matériel. *Il détermine l'affinité que possédera l'entité humaine immédiatement après la mort.*

Le désir est la racine de l'être, nous enseigne le martinisme ; or le désir le plus intense qui s'est manifesté avant la mort détermine le sens de l'impulsion donnée à cette portion de l'être humain. Le mourant est-il animé d'un grand désir de bonheur, attend-il le ciel promis par la religion exotérique et est-il certain de le posséder ? La tendance de l'être sera portée en haut et l'affinité n'existera que pour les choses supérieures.



Au contraire l'individu se suicide-t-il, aspire-t-il de tout son désir au néant ? La tendance de l'être sera en bas et l'affinité n'existera que pour les choses inférieures (*infera*, les enfers).



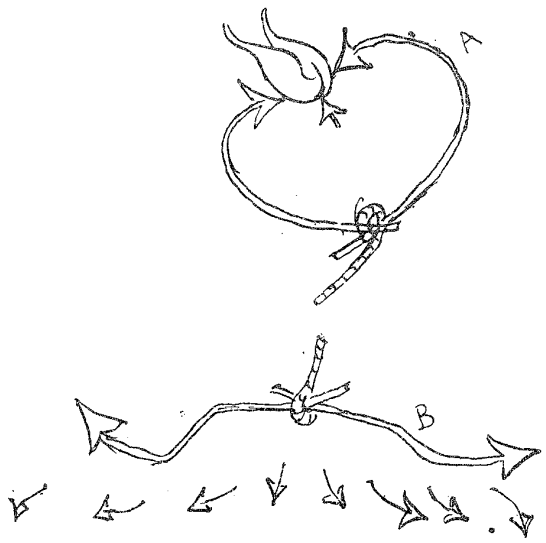
Dans le premier cas l'affinité portera vers l'amour, et la synthèse, dans le second cas vers la haine et la dissolution.

Ainsi :

1° Agonie, dislocation des deux modalités du corps astral. Lutte entre les cellules organiques et le corps astral inférieur en bas ;

2° Réaction de l'être impulsif sur l'esprit. DERNIER DÉSIR. Résultat de cette réaction ;

3° Libération de l'esprit entouré du corps astral supérieur (être psychique), et affinité de l'entité libérée vers le haut ou vers le bas.

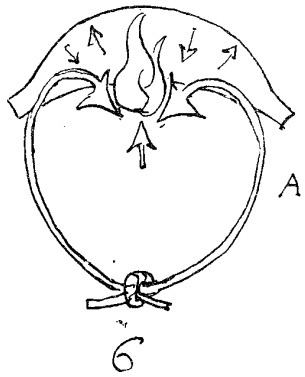


5

Tels sont les trois stades de la *première phase de la mort* ou de la première mort, car la Kabbale enseigne qu'il y a *trois morts*, chacune suivie d'une nouvelle ascension.

A ce moment donc, le corps physique se décompose, relié par *un lien fluidique astral* à la partie supérieure de l'être humain qui va poursuivre son évolution (fig. 5).

Mais cette affinité, résultat du dernier désir, est-elle la seule cause déterminante de l'évolution future ? Certes non, car la Justice n'existerait plus et il suffirait au plus monstrueux des criminels d'avoir élevé son astralité au dernier moment, par un rite religieux pour évoluer en haut, tandis que la malheureuse victime, frappée en état de désir non accentué, évoluerait



6

en bas. C'est ici qu'intervient l'action compensatrice de l'*Idéal*, de l'atmosphère astrale, que nous créons incessamment autour de nous, dans le cours de la vie.

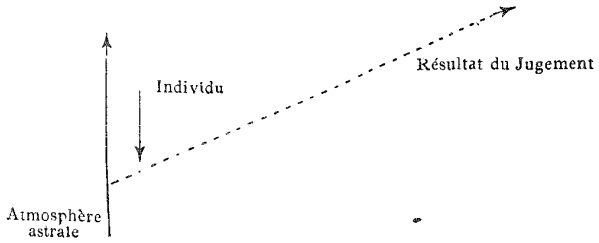
C'est là *le second corps* que nos désirs ont lentement créé et qui va remplacer le corps physique que nous venons de quitter.

L'esprit, entouré de sa portion de corps astral, vient se confondre avec l'Idéal qu'il s'est créé (fig. 6). C'est alors qu'a lieu la *compensation des tendances* symbolisée par les religions exotériques sous le nom de jugement, avec cette seule considération que la conscience

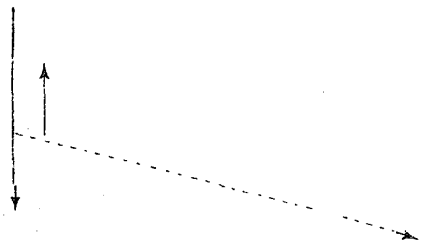
dont le principe est la justice immortelle est le seul juge et que les résultats du jugement sont mathématiquement déterminables.

La tendance de l'Idéal créé peut être supérieure ou inférieure. Un individu qui s'est constamment sacrifié pour les autres, qui a généré dans le cours de sa vie des aspirations toujours élevées, a créé autour de lui une merveilleuse atmosphère astrale à tendance purement supérieure. En admettant que le dernier désir ou la dernière action aient été en contradiction absolue avec le reste de la vie, qu'arrive-t-il ?

L'être dont l'affinité est inférieure, d'après le dernier acte accompli, vient se fondre avec un idéal à tendance très supérieure et, comme l'impulsion de l'idéal, lentement généré, l'emporte de beaucoup sur l'impulsion du dernier moment de la vie, l'individu est *sauvé* par ses propres actions antérieures. Telle est la justification de la grande idée pythagoricienne faisant générer l'avenir par le passé au moyen du présent. Dans le cas actuel, nous pouvons figurer la tendance de l'idéal par une grande flèche à direction supérieure, et la tendance de l'individu par une petite, à direction inférieure, la résultante sera l'ascension :



Mais considérons le cas contraire. Un criminel dont l'astral est épouvantable, s'est repenti au dernier moment et a dégagé son individu avec tendance supérieure. Le résultat du jugement ne varie que fort peu. Le repentir a eu simplement pour but de rendre un peu moins rapide la tendance à la dissolution.



Ainsi la seconde phase de la mort consiste dans l'union de l'individu avec son atmosphère astrale. L'esprit est ainsi revêtu d'un nouveau corps que les Kabbalistes appellent *les écorces*. Dans le cas le plus général, les individus ont de ces écorces, retardant l'évolution définitive, et qui vont lentement se dissoudre à la lumière astrale. Résumons donc les trois phases de cette seconde mort.

1° Rencontre de l'idéal ;

2° Réaction de l'idéal sur l'individu (jugement);

3° Résultat de cette réaction. Affinité supérieure ou inférieure de l'élémentaire.

A ce moment ce que la Kabbale appelle un *Élémentaire* est en effet constitué ; l'être est formé :

1° Par l'esprit immortel supérieurement ;

2° Par le corps astral (portion supérieure) médianement ;

3° Par les écorces, inférieurement.

De plus, le lien entre les deux portions du corps astral existe toujours si le corps physique n'est pas tout à fait décomposé.

Avant de terminer cette partie de notre étude, insistons sur ce fait, c'est que les tendances supérieures contenues dans l'idéal se fondent avec la partie astrale de l'entité humaine et que *les écorces* ne sont constituées que par les tendances inférieures.

*
* *

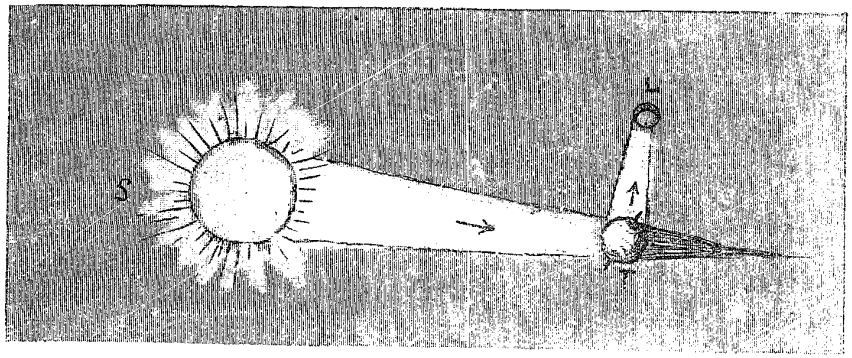
Les phénomènes que nous venons d'énumérer, en nous servant du langage et des figures purement physiques, se passent dans le plan astral. Comment pourrons-nous représenter, toujours pour nos yeux matériels, ce plan astral ?

Physiquement et analogiquement, le plan astral peut se rapporter aux données astronomiques de la manière suivante (Voy. fig. ci-après) :

1° La partie inférieure du plan astral pour les habitants de la Terre est constituée par *le cône d'ombre* que la Terre traîne à sa suite dans les cieux ; c'est là ce que Moïse appelait *l'Erèbe*, ce que les anciens appelaient les *Enfers* (*infera*) ou plutôt l'entrée des Enfers. C'est la région des élémentals inférieurs.

2° La seconde partie du plan astral est constituée par *la région sublunaire*, par la sphère d'attraction de la Terre sur la Lune, son satellite.

3° Enfin la partie supérieure du plan astral est


S
T

constituée par le champ d'attraction du Soleil sur les planètes de son système (champ d'attraction de l'Astre Noir pour les initiés). C'est cette région que Moïse appelait *Adamah*, si nous rapportons la tradition du paradis terrestre à notre univers.

Cherchons maintenant les rapports de l'évolution de l'âme avec chacune des trois régions astrales. T, région terrestre ou astrale inférieure; L, région sublunaire ou astrale moyenne; S région solaire ou astrale supérieure (voy. la fig. suivante).

La première mort, la mort du corps physique, se passe dans l'Erèbe et c'est là que sont précipités les suicidés et toutes les astralités à tendance absolument inférieure. C'est après avoir été ballottés dans les vagues astrales de cette région que l'évolution vers la région lunaire reprend peu à peu.

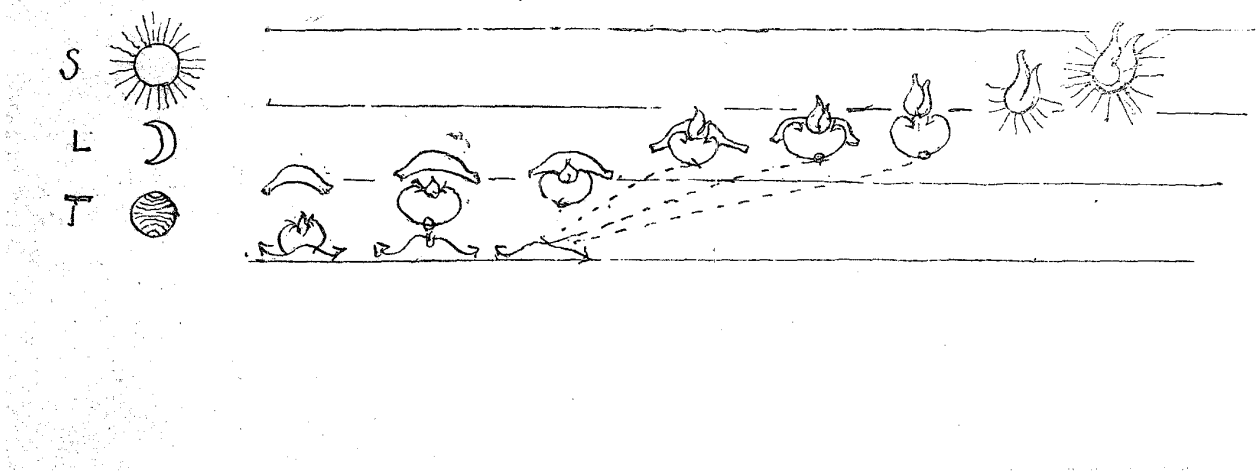
La seconde mort, la mort de dissolution des écorces, se passe dans la région sublunaire et, de là, l'Esprit revêtu de son *corp lumineux* (3e corps) s'élance dans la région solaire.

> Je renvoie au Soleil les Ames immortelles
> Dont l'Esprit a GAGNÉ ses ailes
> Pour s'enfuir du torrent des Générations.
> Autrement, au fond de l'espace,
> Je les noue à la Femme et leur Destin repasse
> Dans le jeu de mes tourbillons (1)

. . . . . .

Ainsi la réincarnation ne s'effectue que pour purger l'esprit des phlegmes persistants et ajoutons que cette réincarnation peut se produire sur toutes les

(1) Saint-Yves d'Alveydre, *la Lune* dans l'*Initiation* (juin 93).


S
L
T

planètes habitées de notre système. Mais c'est là un sujet qui sortirait de notre étude : revenons donc au sujet.

L'*état de trouble* s'étend depuis le commencement de l'agonie jusqu'à la libération de l'esprit et la disparition des écorces, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la seconde mort. Voilà pourquoi les initiés d'Égypte qui avaient pratiqué la sortie complète en astral, étaient appelé *deux fois nés*.

Pour ne pas allonger outre mesure cette étude, terminons par deux remarques:

1° L'influence de l'inhumation, de l'incinération et de l'embaumement sur le corps physique ;

2° Les modifications apportées dans l'astral d'un individu par un crime.

INFLUENCE DE TRAITEMENT DU CORPS PHYSIQUE SUR L'ÉVOLUTION POSTHUME

Nous avons vu que le lien fluidique qui unissait l'entité humaine au corps physique persistait tant que la dissolution de ce corps physique n'était pas achevée. Il est facile de déduire de là une réponse à une question posée par M. E. Bosc à ce propos.

Inhumation. — Quand le corps physique est inhumé, l'évolution de l'entité humaine, surtout si les tendances, si les désirs de l'individu étaient matériels et terrestres, est étroitement liée à la dissolution lente du corps physique. Dans ce cas la rupture du lien fluidique se fait progressivement et sans grandes souf-

frances morales de la part de l'individu, sauf dans les cas où l'astralité est tout à fait mauvaise.

Incinération. — L'incinération est une opération chirurgicale. Les individus peu évolués éprouvent une souffrance morale considérable en sentant détruire ce corps, objet unique de leur culte, mais tout cela est compensé par la rupture complète du lien fluidique qui reliait encore l'Esprit au monde matériel.

Embaumement. — Les initiés n'ont pas à tenir compte des contingences matérielles qui arrêtent la plupart des hommes vulgaires. Aussi, dès la mort, l'initié se dégage-t-il rapidement de son corps physique, puis du second corps qu'il a revêtu dans le monde sublunaire pour s'élancer dans la sphère d'attraction solaire. Toutefois, comme nul être ne saurait transgresser les lois de la nature, l'esprit, ainsi évolué, est relié par deux liens fluidiques aux corps qu'il vient de quitter. Un lien rattache le corps physique à l'écorce astrale et un autre lien l'écorce astrale à l'Esprit. Aucune souffrance morale ne saurait exister dans ces conditions.

Les prêtres égyptiens, connaissant parfaitement ces données, et voulant condenser dans leur temples une somme considérable d'astralité, revêtaient, par le procédé de la momification, le corps physique des initiés (prêtres et rois) d'une sorte de corps astral matériel ou plutôt d'un fourreau protecteur agissant après la mort sur les cellules organiques de la même façon que le corps astral agissait durant la vie. Ainsi le corps physique ne se décomposait pas, le lien fluidique astral existait toujours et les relations entres les initiés vivants et les initiés morts étaient toujours pos-

sibles. De là l'importance de cet acte dont la cause a si bien échappé à tous les écrivains peu au courant de traditions ésotériques.

DU MARTYRE

Tout individu tué pour une idée immortalise, de ce fait même, l'idée dont il devient le principe animateur dans l'invisible. Analysons un peu les conditions de l'atmosphère astrale de deux individus : l'assassin, et la victime.

Que fait l'assassin ? Il arrête subitement un mouvement en pleine évolution. Comme les lois de la mécanique sont universelles dans tous les plans, l'assassin agit comme un homme qui librement arrêterait un boulet en pleine course, c'est-à-dire que la force acquise, subitement arrêtée, se condense sur le point d'arrêt. Astralement, l'assassin se charge immédiatement de tout l'astral inférieur que pouvait posséder sa victime, qui devient un martyr. Aussi l'idéal généré par cet assassin au moment du crime est-il à ce point matérialisé, qu'il se manifeste même durant la vie sous le nom de *remords*. Que sera-ce après la mort !

Par contre, la victime voit son atmosphère astrale délivrée de toutes les écorces qui l'obscurcissaient, et l'évolution posthume se trouve singulièrement avancée. Nuire astralement à quelqu'un, c'est donc accepter la responsabilité de prendre pour son compte toutes les fautes commises par la victime sur qui on agit. Aussi la plus grande habileté consiste-t-elle à être honnête aussi bien sur le plan astral que sur le plan physique.

Voilà pourquoi nous verrons tous les grands initiés ne jamais craindre la mort, même violente. Aussi la parole de l'essénien Jésus est-elle véritablement divine quand, sachant, de par l'initiation, le sort astral qui attendait ses persécuteurs, il intercède pour eux, disant : « Pardonnez-leur, mon père ; ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT. »

Voilà pourquoi aussi le pape et le roi, s'entendant pour assassiner les membres de l'ordre du Temple, ne se doutaient pas de la singulière astralité qu'ils généraient pour la royauté et la papauté dans l'avenir.

Mais n'insistons pas ; nous avons donné les éléments d'une étude que nos lecteurs sauront développer par la méditation. Peut-être reviendrons-nous encore dans quelque temps sur ce sujet.

PAPUS.

TOURS, IMP. E. ARRAULT ET CIE.